

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 5

Artikel: La rose du Tafilelet
Autor: Bura, Ginette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE ET LA CATASTROPHE CHILIENNE

Nous avons brièvement relaté, dans notre dernière édition, la catastrophe qui s'abattait, le 21 mai à 6 h du matin, sur le Chili et notamment sur la région de Concepción; de nouvelles secousses, le 22 mai, devaient étendre encore les ruines. Un énorme raz-de-marée provoqué par ces ébranlements terrestres parcourait le Pacifique et allait causer de nouveaux ravages tant sur les côtes californiennes qu'en Hawaï, en Australie, aux Philippines, à l'Alaska et au Japon. Un premier bilan laissait penser que le nombre des victimes, au Chili, s'élevait à près d'un millier de morts, pendant que le raz-de-marée entraînait la mort d'une centaine de personnes au Japon et faisait d'autres victimes partout où il s'était abattu.

Un bilan tragique

Le 25 mai, le bourg chilien de Caleta Queule dénombrait à lui seul 500 morts et, quelques jours plus tard, on pouvait annoncer que les premières secousses et celles qui s'étaient succédées quasi sans interruption depuis lors avaient fait plus de 5000 morts et laissé 600 000 personnes sans abri. Si Temenco, Concepción étaient détruits à 20 ou à 30 %, d'autres localités du Sud du Chili — Anoud, Puerto Mont — l'avaient été à 80 %.

Ce n'est qu'à fin mai que l'on pouvait se rendre compte de l'étendue de la véritable catastrophe géologique qui avait frappé, sur près de 140 000 kilomètres carrés, dix provinces chiliennes: des îles entières avaient disparu avec tous les êtres vivants qui les habitaient, d'autres îles avaient surgi des profondeurs de la mer.

Une autre catastrophe allait menacer, au début de juin, la ville de Valdivia. Les secousses sismiques, bloquant une rivière, avaient laissé s'accumuler dans le lac Rinikue des masses gigantesques d'eau qui pouvaient s'abattre d'un jour à l'autre sur la cité déjà ravagée par les séismes successifs. Le 5 juin, tous les navires étaient alertés pour aider à l'évacuation de dizaines de milliers d'habitants de Valdivia.

Le Chili souvent frappé déjà

De telles catastrophes, hélas, ne sont pas rares dans ce Chili dont le territoire s'étend sur 4500 kilomètres de côtes entre l'Océan et la chaîne encore jeune et sujette à de nombreuses perturbations de la Cordillère des Andes. Ce siècle seulement a connu la destruction de Valparaiso en 1906, celle de Concepción déjà en 1939, celle de Chillan en 1953. La catastrophe de 1939 fut plus meurtrière encore puisqu'elle fit 35 000 morts.

Secours de la Croix-Rouge et participation de la Suisse

Le 11 juin, la Croix-Rouge, qui avait déjà remis à la Ligue au lendemain de la catastrophe une première somme de 10 000 francs, prélevés sur le fond des catastrophes pour contribuer à l'action de secours au Chili, mettait à la disposition de la Croix-Rouge internationale un nouveau montant de 12 500 francs, provenant de dons reçus spontanément en faveur des sinistrés. La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, par l'intermédiaire de son délégué au Chili, employait les sommes reçues du monde entier à l'achat sur place

des secours les plus nécessaires. La Croix-Rouge suisse ouvrait en même temps son compte de chèques III. 4200 à Berne aux dons volontaires destinés au Chili. Le 17 juin, elle pouvait informer le public que le montant des dons reçus à ce jour s'élevait à 85 000 francs destinés à couvrir les frais d'hébergement et d'assistance des sans-abri et à envisager la reconstruction des villes et villages détruits. Le 24 juin, ce montant s'était élevé à 105 000 francs; 70 000 avaient été déjà mis à la disposition de la Ligue et 20 000 versés à l'ambassadeur de Suisse à Santiago en faveur des ressortissants suisses sinistrés — aucun de nos nationaux établis au Chili n'avait été annoncé disparu. La Croix-Rouge suisse faisait en même temps un nouvel appel au public. Car de nouvelles secousses continuaient à répandre la terreur dans la population chilienne et à ajouter aux ruines. Les 19 et 20 juin la région de Valdivia était secouée par des tremblements de terre d'une violence comparable à ceux des 21 et 22 mai.

Coordination de l'aide suisse

Le 21 juin, devant l'ampleur de la catastrophe qui avait dévasté et continuait à ravager la partie méridionale du Chili, et la nécessité de coordonner les secours à apporter aux victimes tant chiliennes que suisses, une réunion avait eu lieu à Berne entre des représentants de la Croix-Rouge suisse, de Caritas, de la Nouvelle société helvétique, du secrétariat des Suisses à l'étranger, de la Société suisse de radiodiffusion, de l'Administration fédérale des finances, de la Division de l'agriculture et de divers services du Département politique fédéral. Il avait été décidé de continuer les efforts entrepris en vue d'une aide immédiate. D'autre part, les participants convinrent de la nécessité d'une aide constructive ultérieure. Les modalités de cette nouvelle aide seraient arrêtées le plus rapidement possible. Les participants avaient également décidé de prélever sur les fonds déjà reçus par les diverses œuvres une somme de 50 000 francs pour pouvoir apporter un premier secours à nos nombreux compatriotes établis au Chili et durement frappés par la catastrophe chilienne.

Une activité originale de la Croix-Rouge néerlandaise

LE NAVIRE-HOPITAL « JEAN-HENRY DUNANT »

Nous avons déjà parlé dans cette revue des excursions en bateau organisées par la Croix-Rouge néerlandaise pour des malades chroniques et des infirmes. Son nouveau navire-hôpital, le Jean-Henry Dunant, a été remis officiellement à la Croix-Rouge hollandaise voilà un an, en mai 1959. La Revue internationale de la Croix-Rouge publie d'intéressantes notes sur l'activité de ce navire dont l'aménagement a été pris en charge par 352 sections locales de la Croix-Rouge néerlandaise qui avaient versé à cette fin, à fin décembre 1959, une somme de 130 120 florins.

Parti en juin de Deventer pour son premier voyage d'une semaine avec 70 malades et infirmes à son bord, le Jean-Henry Dunant a accompli jusqu'à la fin de

Avec les réfugiés en Afrique du Nord

LA ROSE DU TAFILALET

Ginette Bura

Les réfugiés algériens en Afrique du Nord... Ils sont 150 000 en Tunisie, 125 000 au Maroc, des milliers encore en Algérie même. Au Maroc, 110 000 ont trouvé asile dans la région d'Oujda et le long de la frontière algéro-marocaine, 15 000 dans le Tafilalet:

Le Tafilalet ou Tafilaït: la région du Sahara qui s'étend au sud-est du Grand-Atlas, groupe d' oasis du Maroc méridional comptant 100 000 habitants arabes et berbères avec 200 000 hectares de palmeraies...

Sur la carte de géographie étalée contre une paroi du bureau de la délégation de la Ligue des sociétés de

la Croix-Rouge à Casablanca, ce n'est qu'une tache ocre qui s'étend sur quelques centimètres carrés et fait suite aux hachures des montagnes.

Dix épingle à tête rouge y sont piquées en forme de rose.

Sous chaque tête d'épingle et au cœur de la rose un nom: Midelt, Ksar-Es-Souk, Erfoud, Rissani, Goulimina, Bouânan...

Dans la réalité, la rose a un diamètre de 300 kilomètres. Ses pétales sont des bourgades, des oasis qu'il faut des heures pour atteindre toutes.



Distribution de lait à Erfoud (Tafilalet)

(Photo M. Reinhard)

Le Tafilalet, c'est aussi une province sauvage, la dernière région du Maroc que les Français pacifèrent, en 1932. Elle est belle, troublante, ensorcelante. De vastes étendues désertiques où le rouge incandescent des demeures du Sud met des flammèches de feu.

Pour y arriver il faut rouler pendant dix heures, et rouler bien, au départ de Casablanca, parcourir 700 km, traverser les «mesetas» du Moyen-Atlas, les grands plateaux désertiques qui s'élèvent par étages jusqu'à plus de 2000 mètres, des plaines sans fin qu'encerclent des montagnes de plus en plus hautes, de plus en plus nues, découpées brutalement par le grand vent que rien n'arrête. De temps en temps apparaît un «Ksar», un village fortifié. Dominé par ses quatre tours de garde (d'où, il n'y a pas encore si longtemps, les veilleurs guettaient les brigands et les pillards du Bled-Es-Liba, le pays insoumis), il semble faire partie intégrante de la nature, jouet de plastiline maladroitement modelé, paraissant tombé là par hasard, tels les rochers

qui l'entourent. Seuls être vivants dans ces paysages qui font songer que la nature se veut toujours plus forte que l'homme et comprendre ce qu'est en fait la solitude, les troupeaux de chèvres et de moutons et le berger qui se confond avec ses bêtes. De même couleur qu'elles: brun, noir et blanc. Est-on au début ou à la fin du monde?

Parce que c'est le printemps, les prés sont encore verts, mais dans deux mois le soleil aura brûlé toute végétation et la terre sera jaune, ocre et rouge.

Puis encore des pierres, seulement des pierres que parfois l'on croit taillées de main d'homme et soudain une oasis, une palmeraie, née, parmi les rochers roses, de l'Oued Ziz, la rivière magicienne et verte comme les yeux d'une fée qui suivra la route sur plusieurs centaines de kilomètres, puis la piste, avant d'aller se perdre quelque part dans le sable du Sahara. C'est de son eau que vit toute la population du Tafilalet et cette première oasis est celle de Rich, un pétalement de la rose. Vingt-cinq réfugiés seulement y ont trouvé asile, car c'est surtout entre les oasis du Tafilalet que vivent les réfugiés, le long des kilomètres de sable qui les séparent. Ils ont planté leur tente ou installé leur gourbi parmi des dunes roses et mauves où la Fata Morgana peint des lacs et des forêts mais où il n'y a rien, absolument rien que parfois quelques buissons gros comme des choux. Si bien que lorsqu'apparaissent les palmeraies nées de l'eau verte de l'Oued Ziz on n'ose y croire d'emblée...

Les dons du monde entier

C'est ce même chemin que parcourent les gros camions de 12 tonnes qui, de Casa, jour après jour, amènent les vivres qui seront distribués aux réfugiés. Les dons du monde entier: le blé qui vient d'Amérique, d'Egypte, de Russie, le sucre qui provient de Roumanie, le lait envoyé par la Suisse et les Pays-Bas! L'huile est achetée sur place. Il en faut 270 000 litres par mois! Des tonnes de marchandises qui traversent la moitié du monde, les océans et les mers, qui sont embarquées, déchargées, entreposées puis rechargées, retransportées avant d'être remises en Afrique du Nord, aux confins du Sahara, aux quelque 300 000 réfugiés algériens que les opérations militaires ont contraints, voici parfois quatre ans déjà, de quitter leur foyer, leurs champs, leurs troupeaux.

Mais les gros camions ne vont pas jusqu'au bout du voyage. Ils s'arrêtent à Ksar-Es-Souk, le Village au Marché. Ils déversent leur cargaison dans les cours d'un ancien camp militaire où la Ligue a établi son dépôt central pour tout le Tafilalet. Dans les guérites, sont emmagasinées les tonnes de sucre, de riz, de blé, des piles de sacs, des montagnes de caisses, des rangées interminables de fûts d'huile et de savon. De quoi alimenter les dix pétales, les dix centres de distribution pendant trois mois au moins. Derrière cette porte-ci le savon, derrière cette autre le lait condensé. L'entrée numéro 7 est celle de la réserve des pois chiches.

*

Chaque mois, l'on ouvre les portes de cette «caverne d'Ali-Baba» des temps modernes pour en faire sortir les trésors qui, au moyen du camion, de l'ambulance, des deux «jeeps», peints de blanc et portant l'emblème du Croissant-Rouge, s'en iront dans toutes les directions, d'oasis en oasis, de pétalement de rose en pétalement de rose, de centre de distribution en centre de distribution.

Et c'est ainsi que les 15 000 réfugiés algériens du Tafilalet recevront chacun 10 kg de blé, 2 kg de riz, 800 g de sucre, 800 g d'huile, 200 g de savon, une livre de pois chiches: leur ration alimentaire mensuelle qui leur assure 1600 calories journalières. De quoi survivre. Les enfants, eux, ont droit à un supplément de quatre boîtes de lait condensé.

Et les réfugiés qui ont planté leur tente ou creusé leur gourbi dans les dunes mouvantes du Sahara «entre» les oasis, feront 15, 25, 50 km de chemin pour venir toucher leur ration au jour dit.

A Boudéniib ils seront 2412, à Erfoud 1710, à Taouz 2942, à Méfiss plus de 5000, mais, de centre en centre, nous les atteindrons tous.

Les centres de dépôt et de distribution

Ces centres sont installés dans les endroits les plus divers: dans une école, sur l'emplacement d'un ancien camp militaire, dans un local attenant à la caserne des «Mokhaznis», les gardes de corps des caïds dont l'immense fusil pointant vers le ciel bleu n'arrive pas à faire oublier la gentillesse.

Ces centres ne servent pas seulement à l'entrepôt des vivres ni aux distributions périodiques. C'est là aussi que sont installés les «Gouttes de lait»: un réchaud à butagaz, une grosse marmite de 40 litres, un fouet géant, deux louches de plus modeste dimension, et quelques douzaines de gobelets, une impressionnante réserve de boîtes de lait en poudre. Chaque matin le réchaud brûle, les marmites font leur travail de marmites et portent à ébullition du lait reconstitué qui, par les soins des secouristes du Croissant-Rouge marocain sera distribué à tous les enfants réfugiés de la région.

Dès six heures trente, ils arrivent en courant, avalent leur lait chaud d'un trait et s'en retournent courant toujours. Un litre pour six enfants. Lorsque ceux-ci sont 500, cela fait, n'est-ce pas, plus de 90 litres de breuvage qu'il faut préparer, chauffer, faire «monter» et verser louche par louche dans 500 gobelets! Et ces centres s'adjointront incessamment de petits dispensaires où l'on soignera les troubles intestinaux, le trachome, si fréquent, trop fréquent, la teigne, les plaies de toute sorte. Des pharmacies modèles viennent précisément d'arriver de Casa. On n'attend plus que les patients...

Et d'autres projets encore deviendront bientôt réalité: l'installation d'ateliers, modestes bien sûr, mais qui permettront de confectionner des vêtements pour les réfugiés et d'occuper quelques femmes algériennes, la scolarisation des enfants aussi.

Volontaires et nomades

Les distributions mensuelles de vivres sont contrôlées par un délégué de la Ligue et assurées par les équipes de secouristes du Croissant-Rouge marocain. Parmi ces derniers, il en est qui, chaque mois, sacrifient une dizaine de jours pour ce travail volontaire, quittant maison et travail pour que les dons venus du monde entier soient remis à temps aux réfugiés... La Croix et le Croissant se donnent la main pour l'accomplissement de ce devoir de solidarité humaine.

Car ils ont tout perdu les réfugiés algériens et n'ont aucune ressource. Leur seul espoir: pouvoir bientôt rentrer chez eux; l'on peut être nomade du soleil, avoir pour patrie le désert immense, et être cependant un «réfugié», c'est-à-dire devoir tendre la main pour vivre, tendre la main ou un sac, un bidon, le garde-manger du pauvre...

Mais nomades nous dira-t-on, ils l'ont toujours été? Oui, mais indigents, non. « Avant » — pour certains cet « avant » remonte à 1956 déjà — ils étaient souvent des nomades aisés, riches, possédaient des troupeaux et bien que vivant sous la tente ne manquaient de rien.

Tandis que, maintenant, de tente en tente, de gourbi en gourbi, c'est toujours le même tableau que l'on découvre, d'abord une cour boueuse, puis un trou par lequel il faut ramper pour pénétrer dans le « logement ». Lorsque les yeux se sont habitués à l'obscurité, l'on voit les murs de torchis et sur le sol de terre battue, une ou deux nattes, dans une caisse le dernier bébé, un trou creusé dans la terre où se consument quelques

tisons. Souvent un petit chat se tient à côté de ce feu, auprès d'un pot et de deux ou trois tasses ébréchées où les femmes boivent de la tisane de thym, du thé de menthe ou quelque mixture de leur goût. Dans les autres coins, un coffre en bois, le garde-manger, une vieille valise, une ficelle tendue sur laquelle sont pendues quelques hardes ou des couvertures, les plats à couscous, la jarre d'olives, infiniment peu de choses. Devant la porte des plus aisés, un âne, le traditionnel bourriquet à qui incombe toutes les corvées, et un ou deux seaux qui serviront à aller puiser de l'eau au puit parfois distant de 10 km.

N'humilie pas le pauvre, dit un proverbe arabe...



« Goutte de lait » à Erfoud

(Photo M. Reinhard)

L'AIDE SUISSE AU MAROC

Des couvertures pour les réfugiés en Afrique du Nord

Dans sa séance des 27 et 28 mai, le Comité central a voté l'octroi d'un crédit de 50 000 francs, prélevé sur les contributions qui nous sont parvenues en faveur des réfugiés algériens, pour l'achat de 3000 couvertures destinées aux Algériens réfugiés en Tunisie et au Maroc. Ce matériel, expédié par voie maritime, sera distribué aux intéressés avant le début de la mauvaise saison.

*

L'assistance aux paralysés marocains, relève médicale

A fin juin, il a fallu assurer la relève de quelques membres de l'équipe médicale suisse déléguée au Maroc pour y soigner les victimes de la paralysie des huiles. Il s'est agi notamment de remplacer le médecin, l'ergothérapeute et une des trois physiothérapeutes. Le Dr Franz Wagenhäuser, est rentré en Suisse après avoir

travaillé pendant trois mois au Centre de rééducation de Khemisset. Il a été remplacé par le Dr Kurt Fehr, également médecin assistant de l'Institut de Physiothérapie de Zurich, qui demeurera au Maroc pendant trois mois.

*

Pour l'engagement de physiothérapeutes

La Croix-Rouge suisse a mis à la disposition de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge les fonds nécessaires pour l'engagement pendant six mois de deux physiothérapeutes de nationalité anglaise qui seront affectées à l'un des Centres marocains de rééducation.

*

Reconstruction de l'hôpital d'Agadir

D'entente avec le Gouvernement marocain, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a conçu le projet de reconstruire l'hôpital d'Agadir.

Le Comité de Direction de la Croix-Rouge suisse a décidé que notre Société participerait à la réalisation de

ce plan; une somme de 500 000 francs sera réservée à cet effet sur les fonds qui nous ont été confiés lors de la catastrophe.

*

Pour aider à la formation de secouristes au Maroc

A la demande de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a délégué au Maroc pour

une durée de quelques mois, un instructeur samaritain qui formera des secouristes du Croissant-Rouge marocain. Il s'agit de M. Emile Grieder, d'Yverdon, membre de l'Alliance suisse des Samaritains. Les frais de voyage et de séjour de M. Grieder, qui donnera des cours à Rabat, Casablanca et Fez sont assumés de moitié par la C. R. S. et l'A. S. S.

A Saint-Gall, les 28 et 29 mai...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

La Croix-Rouge suisse a tenu son Assemblée annuelle des délégués les 28 et 29 mai à St-Gall avec une forte participation de représentants des sections et des institutions auxiliaires et en présence d'un certain nombre d'invités. Au cours de la première partie de cette assemblée, un hommage fut rendu à quatre disparus, le Prof. Max Huber et le Général Guisan, tous deux membres d'honneur, le Dr Francis Bourquin, de Couvet, membre du Comité de Direction, particulièrement actif dans le domaine samaritain, et le Dr Hans Sutter, de St-Gall, ancien médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, dont le décès était survenu la veille.

A l'occasion de la remise d'un buste du Prof. Max Huber dû au sculpteur Hermann Hubacher, le président de la Croix-Rouge suisse, Prof. A. von Albertini, s'attacha à retracer l'œuvre du grand penseur et homme d'action qui a fait figure de conducteur spirituel de la Croix-Rouge au cours de ces trois dernières décennies et qui a approfondi et systématisé l'idée de la Croix-Rouge conçue intuitivement par Dunant. Si la Croix-Rouge a pu devenir la plus grande organisation de secours du monde, c'est à Max Huber, indubitablement, que nous le devons.

Rapports, comptes et nominations

Les délégués eurent ensuite à approuver le rapport et les comptes de l'année 1959 ainsi que le budget 1960. Ils nommèrent ensuite, comme nouveau membre du Comité de Direction, le Dr H. Büchel, médecin cantonal à Zurich et déjà président très actif de la Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse. Ils manifestèrent aussi leurs remerciements à M. H.-P. Tschudi, qui, à la suite de sa nomination comme conseiller fédéral, a dû donner sa démission du Comité de Direction tout en se déclarant prêt à continuer à appuyer les efforts de la Croix-Rouge suisse. Enfin, ils rendirent un hommage mérité, en le nommant membre d'honneur, au colonel brigadier Hans Meuli, récemment encore médecin en chef de l'armée, pour les grands services qu'il a rendus à la Croix-Rouge suisse en favorisant notamment le développement de l'aide sanitaire volontaire (service Croix-Rouge) et le service de transfusion de sang.

Messages nationaux et internationaux

A l'issue de cette assemblée, M. Jean de Rham, ministre de Suisse, apporta le salut des Autorités fédérales et tint à relever l'ampleur de l'activité de secours déployée par la Croix-Rouge suisse en faveur de l'étranger. Le Dr Frick, landammann du canton de St-Gall et

le Dr Anderegg, président de la ville de St-Gall, manifestèrent eux aussi leur reconnaissance et leur sympathie à l'égard de la Croix-Rouge suisse.

Les étroites relations existant entre la Croix-Rouge suisse et le Comité international de la Croix-Rouge furent mises en valeur par l'un des membres du Comité genevois, le Dr Hans Bachmann, de Winterthour tandis que M. W.-J. Phillips remerciait la Croix-Rouge suisse au nom de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour la continue collaboration apportée à la Ligue par notre Société nationale. Enfin, S. A. S. la princesse Gina de Liechtenstein, présidente de la Croix-Rouge du Liechtenstein, tint à remercier également la Croix-Rouge suisse pour l'amicale collaboration qui se manifeste depuis des années entre les deux sociétés sœurs.

Visite au Village Pestalozzi

Le dimanche, les délégués et invités de la Croix-Rouge suisse eurent l'occasion de se rendre au Village d'enfants Pestalozzi à Trogen où ils furent vivement impressionnés par le message qu'avait tenu à leur adresser le Dr Walter-Robert Corti, créateur de cette œuvre remarquable, par les informations fournies par le directeur, M. Arthur Bill et prirent plaisir aux productions des enfants et à la visite de leur village. Ajoutons que, le samedi soir, une aimable soirée organisée par la Croix-Rouge saint-galloise avait permis de resserrer les liens entre délégués de toute la Suisse.

DANS NOS SECTION

A Zurich

La section de Zurich a tenu son assemblée annuelle le 1er juin à l'Aula Magna de l'Université de Zurich. Les points statutaires de l'ordre du jour furent traités rapidement. La deuxième partie de la séance fut réservée à l'audition d'une conférence de M. Martin Bodmer, vice-président du Comité International de la Croix-Rouge, consacrée à Max Huber et à son œuvre.

*

Subvention à Locarno

Mettant à contribution le Fonds de réserve de la Croix-Rouge suisse en faveur de ses sections, le Comité central a accordé une subvention annuelle de 3600 francs pour les années 1960 et 1961 à la section de Locarno pour permettre à cette dernière de faire face à ses tâches croissantes et d'instituer un secrétariat permanent dont l'existence se révélait absolument nécessaire.